



Idées de commercialisation

CONCEPT DE LA RENTE ASSURÉE

Qui peut bénéficier du concept de la rente assurée?

Ce concept s'adresse aux investisseurs prudents qui, de façon générale, ont plus de 60 ans et ont affecté au moins 100 000 \$ dans des instruments de placement de type CPG.

Qu'est-ce qui importe pour ce groupe de personnes?

- Cherchent à assurer la protection de leur revenu de retraite.
- Désirent tirer un revenu additionnel de leurs capitaux non agréés et (ou) bonifier la valeur de leur patrimoine.
- Veulent accroître leur revenu de retraite garanti après impôt.
- Désirent préserver leurs éléments d'actif pour les transmettre à leurs héritiers.

Comment fonctionne le concept de la rente assurée?

Le concept de la rente assurée vise à permettre aux gens de bénéficier d'un revenu accru de leur vivant, et à assurer que des capitaux sont disponibles pour les héritiers à leur décès. Le revenu majoré est utilisé pour rehausser leur niveau de vie ou pour augmenter la valeur de leur patrimoine.

Pour établir un contrat de rente assurée, le particulier liquide ses placements portant intérêts et affecte le produit à la souscription d'une rente viagère.

La rente génère une rentrée de fonds garantie la vie durant de l'assuré. Celui-ci utilise une partie du revenu de rente pour payer les primes d'assurance.

FS794-11-2005
Des mesures raisonnables ont été prises en vue d'assurer la fiabilité de la présente information en date d'avril 2005, mais la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ne se porte aucunement garante de l'exactitude de cette information et elle ne saurait être tenue responsable de sa fiabilité.

Le capital assuré de l'assurance vie correspond habituellement au capital servant à constituer la rente.

Au décès de l'assuré, la compagnie d'assurance verse le capital-décès aux héritiers, ce qui vient remplacer le capital ayant servi à constituer la rente.

Options

Si la personne choisit l'option « maximiser le patrimoine », les prestations versées aux héritiers en vertu du contrat d'assurance vie peuvent être supérieures à la prime de la rente.

Avantages et risques pour les clients

Avantages

- Rentrée de fonds supérieure, car une rente « prescrite » comporte un élément intérêts et un élément capital, et seul l'élément intérêts est imposable.
- Capitalisation à l'abri de l'impôt.
- Le revenu de rente est garanti et payable la vie durant. Le revenu de rente peut faire l'objet de garanties additionnelles.
- Style de vie rehaussé à la retraite grâce à l'utilisation du capital pour générer

un revenu net après impôt plus élevé tout en préservant le patrimoine en faveur des héritiers.

- Les prestations d'assurance peuvent faire l'objet d'un don au décès.
- Possibilité de réduire l'impôt payable sur le revenu de placements.
- Au décès, les versements de rente cessent habituellement, mais le capital-décès de l'assurance vie est versé aux bénéficiaires, ce qui permet à la succession de recouvrer une partie ou la totalité du capital utilisé initialement pour constituer la rente.
- Le capital-décès de l'assurance vie est exempt d'impôt, et il est possible d'éviter les frais d'homologation grâce à la désignation d'un bénéficiaire approprié.

Risques

- Une fois que les versements de rente ont commencé, elle ne peut être rachetée. Le capital sera uniquement remboursé au décès de l'assuré.
- Les versements de rente ne peuvent pas être rajustés, et ce, même si les besoins changent.
- Une fois la rente souscrite, l'assuré n'a plus accès à la prime initiale versée pour constituer la rente.